

Bibliothèques Départementales

constructions,
extensions,
aménagement
depuis 2010...



Il y a peu encore, dans de trop nombreux débats, les Départements devaient disparaître du paysage français des collectivités locales.

Il n'en a rien été et les événements récents, pandémiques et autres, ont au contraire redonné un éclairage lucide sur la pertinence de cet échelon de proximité humaine et territoriale. Tel est l'ADN des bibliothèques départementales. Nous aurions pu également penser que dans cette récente période de doute, institutionnel et budgétaire, les Départements n'auraient que peu investi dans leurs équipements en charge du développement de la lecture publique. Nos échanges nourris au sein de l'ABD laissaient à penser le contraire mais cela restait à vérifier.

Nous avons donc sollicité l'ensemble des directions des bibliothèques départementales pour qu'elles partagent leurs projets de construction, extension, aménagement, réalisés depuis 2010 ou en cours. Grand merci aux 16 d'entre-elles qui ont contribué à ce recensement. Ce dernier n'est pas exhaustif, loin s'en faut, et n'a d'autre finalité que :

- de capitaliser les idées et moyens déployés ici et là pour valoriser l'ensemble de nos missions et dynamiques auprès de nos propres collectivités, des instances nationales, de nos équipes, de l'ensemble de nos partenaires et réseaux,*
- d'apporter un argumentaire pour ceux/celles d'entre nous en situation de défendre auprès de ses élu.e.s la nécessité de moderniser son équipement,*
- de partager un outil synthétique des réalisations récentes afin d'alimenter la réflexion de chacun.e.*

Qu'ils s'agissent de préoccupations liées à la dégradation des bâtis existants, à des questions thermiques et environnementales, réglementaires, d'accessibilité, de logistique, de rationalisation des circuits internes, de modularité, d'ergonomie, de qualité d'accueil, d'adaptation à de nouveaux usages, de développement de nouveaux services, d'aménagement équilibrés des territoires, d'exemplarité... et bien que les projets aient tous leur singularité, un socle commun de « modernisation » les relie.

Les principes constitutifs des projets rejoignent également les conclusions développées dans des études menées par l'Etat : « Les bibliothèques départementales de prêts, indispensables autrement » (IGB, 2013), « Diagnostic immobilier des bibliothèques départementales en 2019 » (SLL, 2020)...

A ce titre, la lecture des financements de ces opérations remet si de besoin en lumière l'importance du concours particulier pour les bibliothèques au sein de la Dotation générale de décentralisation.

Les Départements, pour une grande part, croient au caractère prospectif de nos missions et, au travers de leurs bibliothèques départementales, investissent dans l'avenir de leurs territoires. Puisse ce modeste recensement contribuer à cette dynamique.

Anne-Marie Bock, Céline Méneghin – co-présidentes de l'Association des Bibliothécaires Départementaux
Alain Duperrier – membre du CA, pilote du projet

12

Aveyron

projet de réaménagement du site central (1 250 m²)
étude de faisabilité/programmation en cours

aménagement
> centrale

budget prévisionnel : 2 200 000 € HT

Département : x % / Etat : x % à être défini au terme de la programmation



> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

un bâtiment ancien...

- magasin en structure autoportante
- réglementation PMR non respectée pour un ERP
- système électrique à reprendre
- mauvaise isolation thermique, en particulier en R+1 / comble et dans l'espace cuisine/pause des agents (inconfort d'été)

12

Aveyron

...engendrant des dysfonctionnements

- magasins non adaptés à l'accueil des bibliothécaires : la structure autoportante des rayonnages, de densité archivée, ne permet ni modularité ni mise en valeur du fonds
- éclairage naturel très médiocre en RdC.
- absence d'un accueil / espace prêt et retour des livres, circuit du livre inefficace.
- absence d'une salle de réunion/formation accessible ; la salle du R+1 est peu adaptée et comme pour tout l'étage, surchauffée l'été.
- salle de pause inadaptée par son emplacement + surchauffe sous verrière.
- Bureaux en R+1 mal dimensionnés / nombre de personnes (2 PT dans 9 m²) + surchauffe l'été.

> Principes programmatiques du projet

- simplifier le circuit du livre.
- positionner le bureau des acquéreurs / référents de territoire au niveau de l'accueil (RDC haut).
- dégager dans le volume et sur l'emprise foncière existants environ 90 m² de SU supplémentaire pour les bureaux → option grande salle de réunion qui offrirait 70 m² en sus.
- améliorer les conditions de réassort sur place.
- assurer l'accessibilité au public / PMR des locaux (dans le cadre d'une réhabilitation).

24

Dordogne

aménagement des postes des magasiniers
+ extension de 50 m² (projet > 2020)

bâtiment : 207 769 € HT / mobilier : 56 689 € HT / informatique : 4 040 € HT
étude ergonomique : 7 940 € HT

Département : 60 à 65 %
Etat : 35 à 40 %



extension et
aménagement
> centrale

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

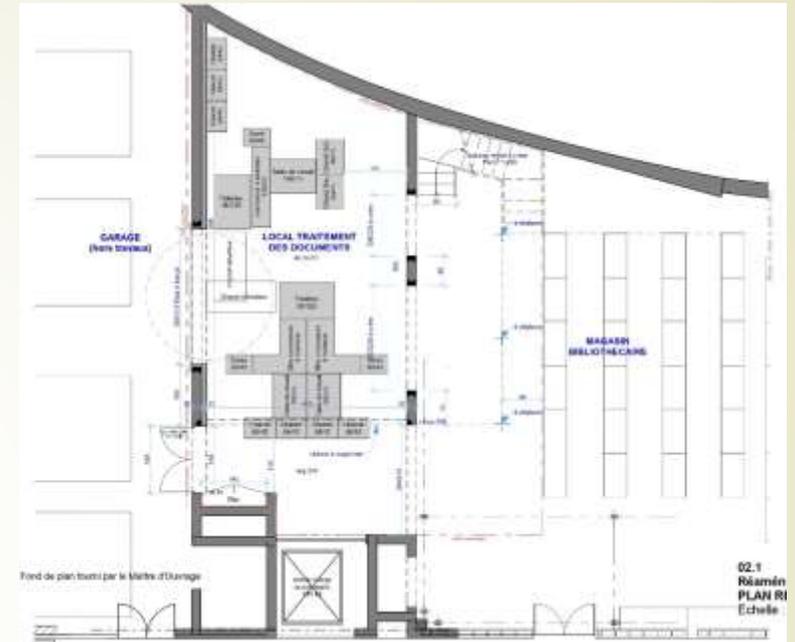
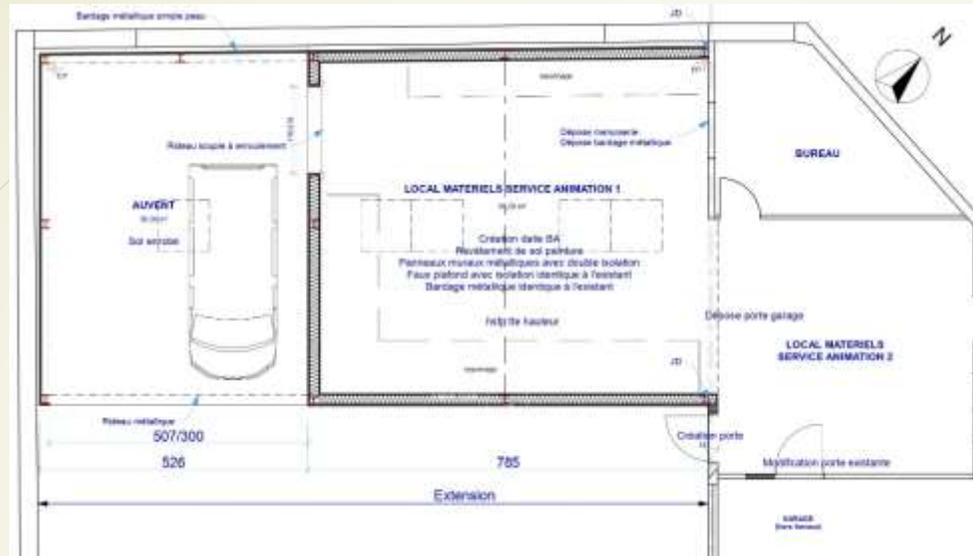
Nécessité d'aménager les postes de travail des chauffeurs magasiniers : espace actuel contraint, mobilier et informatique totalement inadaptés.

Une étude ergonomique en 2018 a permis d'élaborer 2 scénarii pour cet aménagement dans les locaux actuels tant en matière de travaux que d'achat de mobilier et d'outils informatiques.

Le scénario choisi implique de positionner les postes de travail dans l'actuel local de stockage du matériel d'animation, d'où une extension de 50 m² réalisée dans la continuité du bâtiment sur le parking fermé de la BDDP pour le matériel d'animation.

24

Dordogne



> Principes programmatiques du projet

L'espace dédié aux transactions de la BDDP sera positionné entre les magasins et le garage de façon à fluidifier les chargements et déchargements. En terme de travaux, cela implique de gros travaux de structure : ouverture de murs porteurs, déplacement de l'escalier d'un des magasins.

Cet espace de presque 50 m² sera par ailleurs aménagé avec des convoyeurs à rouleaux, des tables élévatoires, des gerbeurs électriques afin de limiter au maximum le port de charge.

Le local pour le matériel d'animation en étant de plain-pied et non sur deux niveaux comme auparavant permettra un chargement plus aisé ; il sera lui aussi équipé de mobilier adapté pour une stockage plus efficient.

Commentaires... > ces travaux font suite à une réflexion entamée en 2013 lors de la réorganisation de la BDDP : baisse des effectifs, activité croissante des réservations. Bien que d'une ampleur limitée, ils entraînent un changement important dans l'organisation de la chaîne de traitement des documents et des conditions de travail de qualité pour l'ensemble de l'équipe.

26

Drôme

1 construction, 2015 > 1 583 m² (antenne ouverte ou public)
1 extension, 2019 > 995 m² (antenne ouverte ou public)
1 aménagement, 2020 > centrale

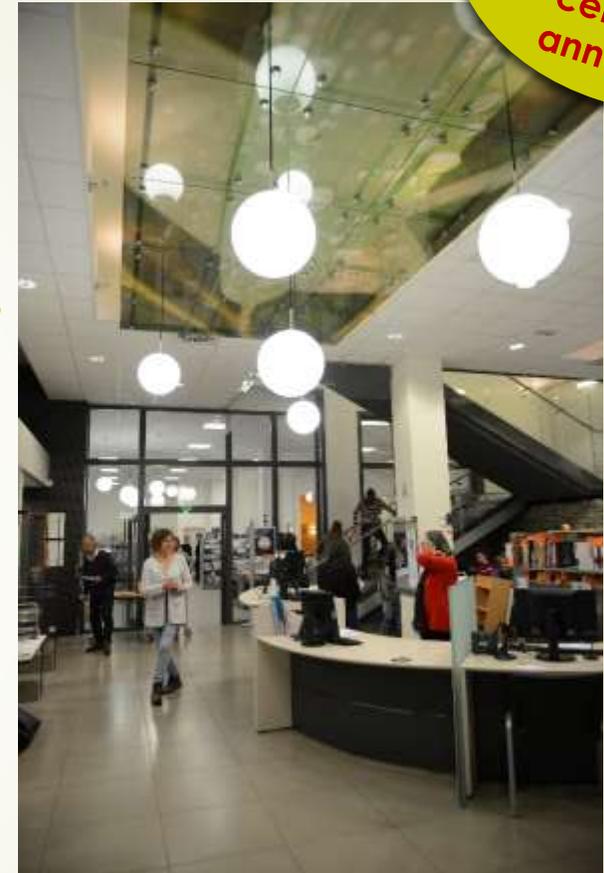
- . centrale > bâtiment : 593 278 € HT / mobilier : 95 833 € HT
- . antenne de Saint-Vallier > bâtiment : 3 596 277 € HT
/ mobilier : 327 877 € HT / informatique : 34 357 € HT
/ RFID : 74 460 € HT
- . antenne de Die > bâtiment : 745 817 € HT
/ mobilier : 138 204 € HT

Département : 60 à 70 %
Etat : 30 à 40 % selon les projets

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ces projets

site central - Valence

Le Conseil départemental de la Drôme a décidé dès 2004 l'arrêt de la desserte des bibliothèques communales en bibliobus pour passer aux échanges sur place dans les cinq sites de la médiathèque départementale à Die, Crest, Nyons, Saint Vallier, ainsi qu'à Valence. Mais le site de Valence ne permettait pas, pour des raisons réglementaires, d'accueillir du public (accès au site des personnes à mobilité réduite non finalisé, problèmes d'isolation, problème de respect des normes de sécurité et d'ergonomie...). En 2018, le Département a voté un budget de réhabilitation du site afin de faire évoluer les services et permettre le passage aux échanges sur place à Valence.



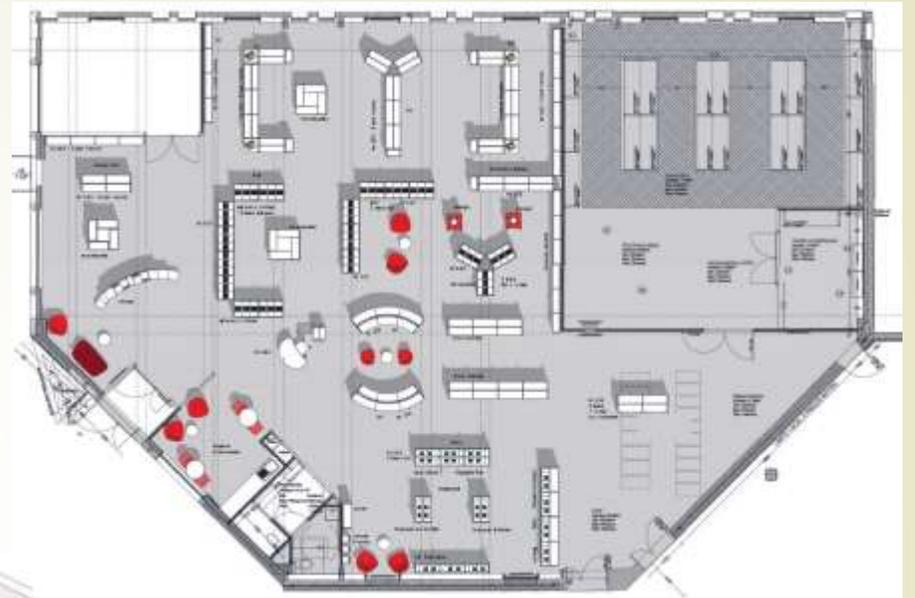
construction,
extension et
aménagement
> centrale et
annexes

26

Drôme

Parallèlement, il s'agissait d'adapter le bâtiment aux nouveaux besoins :

- le fonds d'outils d'animation s'est considérablement développé depuis sa mise en place, les outils proposés ont évolué vers des formes diverses (par exemple tapis lectures, expositions numériques etc.) dont le stockage dans les lieux actuels est mal-aisé et trop peu sécurisé, notamment en ce qui concerne les outils numériques...
- le fonds de livres et de CD proposé aujourd'hui par la MDDCe n'est plus adapté aux besoins des bibliothèques du territoire et le mobilier de stockage ne permet pas de mise en valeur. Le Département prévoit en 2019 le remplacement du mobilier de l'actuel magasin.



L'équipe a la volonté de construire une proposition concrète de services aux bibliothèques municipales et intercommunales, pour donner envie de venir sur place et être un lieu ressource convivial qui permet aux bibliothécaires du réseau d'accéder à des services innovants destinés à mieux accompagner les bibliothèques du territoire (dispositifs de médiation des offres de la médiathèque départementale, ingénierie publique, numérique en s'appuyant sur la méthode du Design thinking).

26

Drôme

principes programmatiques constitutifs du projet

En 2017, un schéma fonctionnel a été défini ; ses principaux axes sont :

- rendre visibles les collections de Valence par un accès sécurisé, aux normes PMR et identifiable,
- différencier des zones pour l'accueil, pour le chargement/déchargement des véhicules, pour le stockage,
- créer une zone Médiathèque permettant de présenter les collections de livres et CD du site et de réaliser les opérations de prêt/retour, et une autre pour le stockage et la préparation des outils d'animation départementaux appelée zone Outils.

Les travaux concernent le nettoyage de la façade, la rénovation des toitures, le remplacement du plafond de l'accueil central actuel, le remplacement des sols, la rénovation complète de l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, les aménagements techniques hors magasin (armoires électriques situées dans l'atelier), la rénovation totale du garage et du magasin (sol, murs, électricité, VMC etc...).

Un accès extérieur sécurisé pour les piétons, avec des places de parking marquées au sol, permettra de cheminer jusqu'à l'arrière du bâtiment vers l'entrée prévue pour les bibliothécaires du réseau lors des échanges sur place.

antenne de Saint-Vallier

Le Conseil départemental de la Drôme a affirmé la volonté de faire évoluer la médiathèque Drôme des collines dans un nouveau local mieux dimensionné, plus accessible, dans un espace urbain restructuré.

En effet le bâtiment qui accueillait auparavant la médiathèque, d'une superficie de 580 m², révélait des limites de plus en plus fortes :

- il ne répondait pas aux exigences de la réglementation en matière d'accessibilité des établissements recevant du public.
- les espaces, aussi bien internes que destinés à l'accueil du public, étaient devenus trop exigus et ne permettaient pas de répondre pleinement aux nouveaux enjeux de la lecture publique :
 - évolution de l'usage des bibliothèques par la population : le temps de séjour sur place a augmenté, les bibliothèques deviennent de plus en plus des lieux de vie, de rencontres et d'échanges.
 - la mutation des supports et le développement de l'outil informatique et des documents dématérialisés caractérisent de plus en plus sensiblement les équipements modernes.

Le Conseil départemental a donc décidé de reconstruire la médiathèque sur un autre emplacement de la commune de St-Vallier.

26

Drôme

principes programmatiques constitutifs du projet

La nouvelle médiathèque est implantée dans la zone Sud de la commune de St-Vallier. Cette situation favorise les déplacements inter-communaux par le réseau routier, ce qui est avantageux au vu de l'attractivité de la médiathèque sur le bassin de vie et du rôle qu'elle joue sur le territoire. Le site est très proche du collège et du centre hospitalier, dans un quartier plutôt résidentiel, appelé à être restructuré et davantage mis en valeur : la nouvelle médiathèque constituera un élément central dans cette requalification du quartier.



Le nouvel équipement, conçu par l'architecte B-Cube, se veut un repère dans la commune, largement ouvert sur son environnement et très visible pour la population.

Le parti architectural est de rappeler le fleuve et la rivière, éléments très présents localement : murs recouverts d'un parement en gabions, bardage en zinc, présence végétale importante (deux petits jardins à l'étage, noue paysagère à l'arrière du bâtiment...).

26

Drôme

La superficie SHON est de 1583,5 m², répartie sur deux étages, ce qui favorise la visibilité du bâtiment parmi le voisinage immédiat.

La médiathèque est composée des principaux espaces suivants :

- le « patio », hall d'accueil
- le « forum », espace d'animations
- la médiathèque des enfants : cet espace est dédié aux enfants de 0 à 11 ans et comprend la totalité des documents qui leur sont destinés, sur tous supports (livres et revues, CD, DVD, jeux). La médiathèque des enfants comprend une salle « heure du conte », qui peut être totalement ouverte en-dehors des moments d'animation, située à proximité de l'espace de consultation pour les tout-petits.
- l'espace adultes : il est entièrement situé à l'étage et comprend les collections sur tous supports à partir de 12 ans.
- Les espaces internes : bureaux et salle de réunion à l'étage, plate-forme logistique au rez-de-chaussée à proximité du garage.

La circulation entre les différents espaces publics a été voulue fluide et aisée ; de même, la modularité et l'évolutivité ont été recherchés.



**Démarche
environnementale**

Démarche HQE >> Le chauffage et le rafraîchissement du bâtiment se font au moyen d'une pompe à chaleur eau/eau, sur nappe. L'isolation du bâtiment a été particulièrement travaillée. L'éclairage naturel des espaces a été privilégié, relayé par des éclairages artificiels d'appoint. Des protections solaires extérieures fixes ou mobiles sont prévues sur la plupart des vitrages pour limiter les apports solaires en été.

26

Drôme

antenne de Die

La médiathèque départementale Diois Vercors est une ancienne cimenterie qui avait été transformée pour être utilisée en garage automobile jusque dans les années 1980. Ce bâtiment ne présentait alors pas d'éléments architecturaux de qualité remarquable, mais son volume et son emplacement dans la ville de Die en ont fait un choix judicieux pour implanter la première médiathèque départementale de la Drôme ouverte au public direct.

Le projet de réhabilitation a été confié au cabinet d'architectes Royer et Chapuis qui a mis en œuvre une esthétique sobre. Le plan est rigoureux, emboîtement rythmé de carrés et de cercles avec un jeu de piliers et de circulations verticales en colimaçon. L'usage du béton armé est réchauffé par les traces du bois de coffrage et les planchers. Cette architecture n'est pas sans rappeler, de façon certes plus modeste, celle de Louis Kahn avec notamment la Phillips Exeter Library. La nouvelle médiathèque a ouvert en 1988 et n'a pas bénéficié depuis de travaux importants.



En 2016, le Département a décidé de la réhabilitation de la médiathèque sur la base des objectifs suivants :

- mise aux normes d'accessibilité des espaces publics de la médiathèque, notamment pour le 1er étage par un accès libre et public à l'ascenseur et la création de sanitaires aux normes pour le public ;
- création et aménagement d'espaces conviviaux et adaptés aux nouveaux usages en médiathèque, notamment numériques (réaménagement du hall d'entrée, création d'un espace « atelier », créations d'espaces numériques disséminés) ;
- amélioration des espaces professionnels afin d'optimiser le travail interne (salle de réunion, bureau fermé pour la direction, plate-forme de logistique pour les échanges de documents en direction des bibliothèques communales, mise en œuvre de la technologie RFID).

Le projet a été confié à l'architecte Cédric Lapourielle.

26

Drôme

Grâce à une extension de la surface, plusieurs espaces ont été entièrement revus :

pour les parties ouvertes au public direct : changement du hall d'accueil en lien avec le passage à la RFID, création d'un espace bébé, création d'une salle atelier, valorisation de services numériques dans les espaces

pour les parties professionnelles : création d'une salle logistique pour la desserte BDP et l'équipement des documents, réaménagement des bureaux, création d'une salle de réunion, création de bureaux fermés pour la direction du site et le poste de gestionnaire.



29

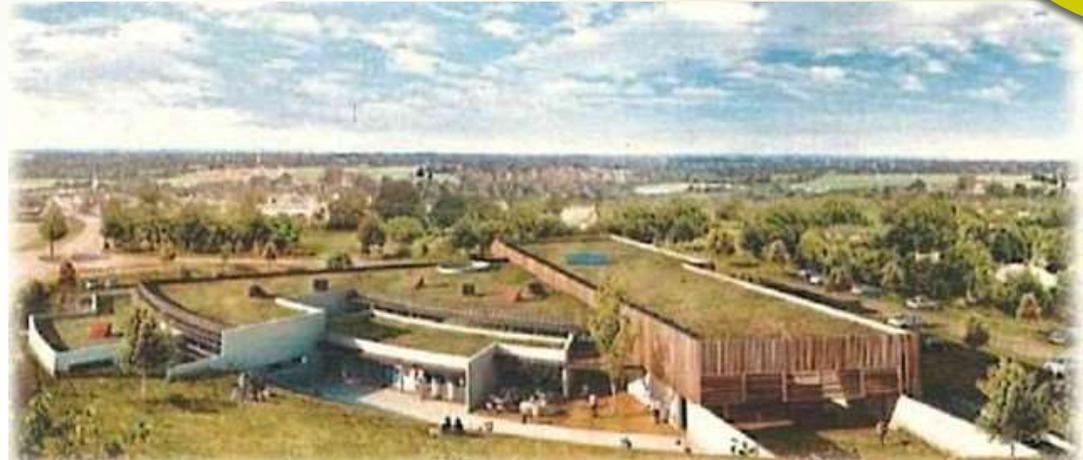
Finistère

**3 constructions, 2014-2015-2016 > 1 462 m², 1 475 m², 1 486 m² shon
+ 1 rénovation : 800 m² shon**

bâtiment : 8 323 140 € TTC / mobilier : 739 338 € TTC / informatique : 340 378 € TTC

**Département : 70 %
Etat : 30 %**

**construction
et extension
> centrale
et annexes**



> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

Suite à une étude menée en 2003, qui a mis en avant un réseau de bibliothèques pour les 2/3 dans les catégories les plus basses de la typologie ADBDP (point-lecture, dépôts) et des intercommunalités majoritairement sans équipements structurants ainsi qu'une bibliothèque départementale en bas de tableau du classement des bibliothèques départementales françaises en termes de moyens, le Conseil général du Finistère, a adopté en 2004, un Plan de Développement de la Lecture Publique en Finistère, avec pour objectifs de :

- mener une politique forte d'incitation à la lecture prioritairement en direction des jeunes ;
- réorganiser le fonctionnement de la BDP et redéfinir des missions notamment en matière d'offre de services dans le sens d'une plus grande proximité avec le terrain ;
- prendre en compte les intercommunalités actives dans le domaine de la Lecture Publique.

Le Plan intègre les évolutions et les spécificités des territoires en redéployant l'action de la Bibliothèque du Finistère sur quatre bassins de lecture correspondant aux pays. Chaque bassin disposera d'une antenne, sorte de "plate-forme documentaire" composée d'une équipe, de moyens techniques et logistique. Quatre-vingt pour cent des bibliothèques municipales doivent être en lien avec une antenne de la Bibliothèque du Finistère à moins de vingt-cinq minutes. Le bassin de lecture est divisé en secteurs. Chaque commune a un correspondant permanent en charge d'un secteur.

29

Finistère

Afin de couvrir l'ensemble du département, deux antennes sont créées dans le Nord en remplacement de l'antenne de Landivisiau : • L'une dans le Nord-Ouest : localisée à Saint-Divy, elle aura pour territoire le Pays de Brest, • L'autre dans le Nord-Est : localisée à Sainte-Sève, elle aura pour territoire le Pays de Morlaix,

Ces deux antennes, à vocation similaire, dépendront de la Bibliothèque Départementale et seront accessibles aux seuls dépositaires.

Une autre antenne sera créée dans le Centre-Est, à Plonévez-du-Faou, qui aura pour territoire la partie finistérienne du Pays du Centre " Ouest " Bretagne et sera accessible non seulement aux dépositaires de petites bibliothèques mais aussi aux usagers de la Communauté de Communes de Haute-Cornouaille.



principes programmatiques constitutifs du projet

Le projet de création de médiathèques prend en compte tant les objectifs généraux de l'Agenda 21 du Conseil Général du Finistère, que les axes spécifiques particulièrement développés dans le chapitre "Renforcer la qualité du service public départemental" :

- Faciliter l'accès des services à tous
- Aménager un territoire équilibré et attractif
- Mieux vivre ensemble
- Préserver notre cadre de vie
- Faire de la qualité une exigence pour le Finistère
- Renforcer la qualité du service public départemental.

29

Finistère

Le programme a été le même pour 2 antennes. Pour la 3^{ème}, le programme est mutualisé avec une salle multifonction communale et il comprend un accueil des particuliers en plus des autres antennes en raison de l'absence de moyens sur ce territoire le plus défavorisé du Finistère. Chaque programme est dimensionné en fonction du nombre de communes à desservir par Pays.

Extraits du programme avec ses grands principes :

« Ces antennes auront pour vocation de desservir les communes par véhicule léger et par le prêt sur place. Ces bâtiments, de 1.500 m² S.H.O.N., accueilleront une équipe chargée d'animer les secteurs. Dans cette optique, des actions de formation mais aussi des réunions seront organisées sur le site. Les actions de formation informatique seront aussi privilégiées. Sept emplois à temps plein sont prévus sur chaque site. Pour l'antenne du Pays COB, Le concept programmatique se fonde sur la notion de "Troisième lieu". La médiathèque sera un lieu de partage, de rencontre, de "sociabilité culturelle", renforcée par la proximité de la salle multifonction. L'accueil du public sera au cœur du dispositif de médiation.

Ces bâtiments devront être représentatifs de ce que peut être une médiathèque aujourd'hui en termes d'espaces de circulation et d'accueil des lecteurs, de présentation des collections, d'espaces de travail, d'usage de la lumière, de mobiliers.

L'espace de prêt devra donc être centralisé et commun à tous les supports. La banque de prêt, les automates de prêt, la circulation des chariots seront à imaginer en fonction de la technologie RFID ».

Démarche
environnementale

approche "Développement Durable"
et « Haute qualité environnementale »
intégrée à la programmation



Commentaires... > Le projet a duré 10 ans et à l'origine le site historique ne semblait pas prioritaire. Les 3 antennes construites, il a été possible de dégager des moyens financiers pour réaménager le site historique de Quimper.

33

Gironde

1 construction, (projet en cours > 2023) > site central - 5 100 m² shon, dont artothèque, dont 500 m² hors programme

prévisionnel > bâtiment (et études) : 15 000 000 € HT / mobilier : 500 000 € HT / informatique : 200 000 € HT

construction
> centrale

**Département : 50 % à 70 %
Etat : 30 % à 50% espérés**



> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

> jury 30 juin 2020 : nom de l'architecte lauréat > communicable à l'automne

La question du « bâtiment BDP » n'est pas nouvelle qui recouvre peu ou prou l'ensemble des départements ayant hérité de l'état de locaux correspondant à un modèle devenu au fil du temps « traditionnel » et pour partie obsolète, modèle à forte définition logistique, encore pertinent jusque dans les années 90. L'évolution des effectifs et des modalités d'intervention des Bibliothèques Départementales les ont progressivement et partiellement éloignées des programmations initiales des bâtiments qu'elles occupent.

A ce titre, biblio.gironde, installé à Saint-Médard-en-Jalles depuis 1988 fait partie des derniers sites hérités du transfert de compétences de l'état.

Conçu pour 24 agents, cet immeuble, de plus en plus dégradé, en abrite aujourd'hui 40.

Un bâtiment...

- > dégradé (interventions permanentes / fuites d'eau, matériaux se décomposant...)
- > générant des conditions de salubrité peu satisfaisantes (poussières, courant d'air, température, humidité)
- > devenu trop petit pour l'équipe qui y travaille, engendrant nombre de dysfonctionnements

33

Gironde

> qui gêne le développement de nos missions vis-à-vis de nos partenaires / formation / numérique / action culturelle / valorisation d'acteurs culturels en Gironde / innovations en bibliothèques ...

> grandement éloigné de la modernité des bibliothèques défendue par biblio.gironde auprès des collectivités de Gironde. Territorialisé dans ses missions, biblio.gironde n'en est pas moins un lieu de référence et d'accueil de son réseau partenaire : élus, bibliothécaires salariés et bénévoles, formateurs, intervenants culturels...



Son bâtiment, ses locaux, devraient refléter l'image de la lecture publique que le département promeut sur les territoires au travers d'une politique de fait volontariste et ambitieuse. Objectivement, cette image que nous aimerions en miroir pouvoir être politiquement puis techniquement déclinée dans les communes et communautés de communes ne renvoie pas le haut degré d'exigence du département, ne reflète pas le sentiment de modernité attendu.

principes programmatiques constitutifs du projet

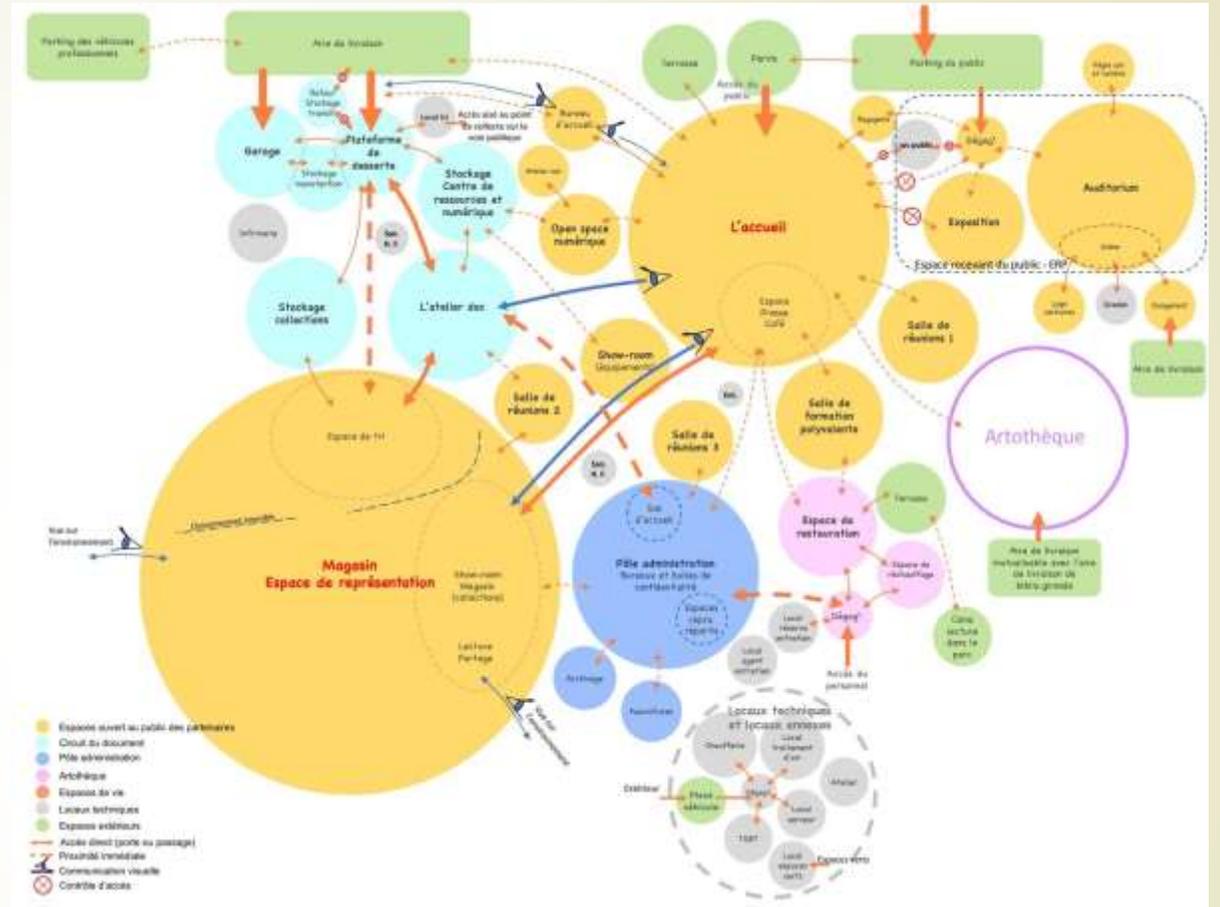
- > une réponse aux déficits dus au bâtiment actuel et déclinés ci-avant,
- > le 3ème lieu, la « maison des bibliothèques de Gironde » tel qu'exprimé par les coordinateurs du réseau partenaire lors d'ateliers de concertation pour la définition du programme,
- > en cohérence avec les axes du « schéma girondin de développement des bibliothèques et des coopérations numériques »,
- > une déclinaison prospective convergeant avec les évolutions nationales de l'activité des bibliothèques,
- > des espaces accueillants à forte valeur ajoutée de services (ingénierie, formation, numérique, show-room...),
- > un équipement « culturel » de référence, à l'image de la modernité des bibliothèques et de l'action départementale,
- > intégrant et redonnant vie à « l'artothèque départementale » actuellement en sommeil,
- > sur le site du Pinsan à Eysines >> et permettant un accès autonome (en soirée ou en we) à l'auditorium (100 places, susceptible d'accueillir des petites formes artistiques) et à la salle d'exposition dans le cadre d'un partenariat avec la commune d'Eysines. Ces installations pouvant faire l'objet d'autres mises à disposition...

33

Gironde

principes architecturaux du programme

- > un bâtiment durable
- > inséré dans son contexte local (architecture, patrimoine, paysage, fonctionnement)
- > modularité flexibilité de l'équipement
- > fonctionnement possible en-dehors des horaires d'ouverture de biblio.gironde
- > porosité entre le domaine du Pinsan et les espaces extérieurs de l'équipement
- > mise en valeur du patrimoine existant par le traitement architectural et paysager de l'opération
- > co-construction du projet avec les différentes parties prenantes à toutes les phases de l'opération



Démarche
environnementale

Objectifs >> E3+C1- ; consommation < à 70 kWh/m² SDP par an ; emploi de matériaux bio-sourcés ; réemploi de matériaux ; intégration un environnement naturel préservé

Commentaires... > démarche par ailleurs d'investissement (nouveaux locaux, nouveau mobilier) dans les « relais de pays » de biblio.gironde répartis sur le territoire.

47

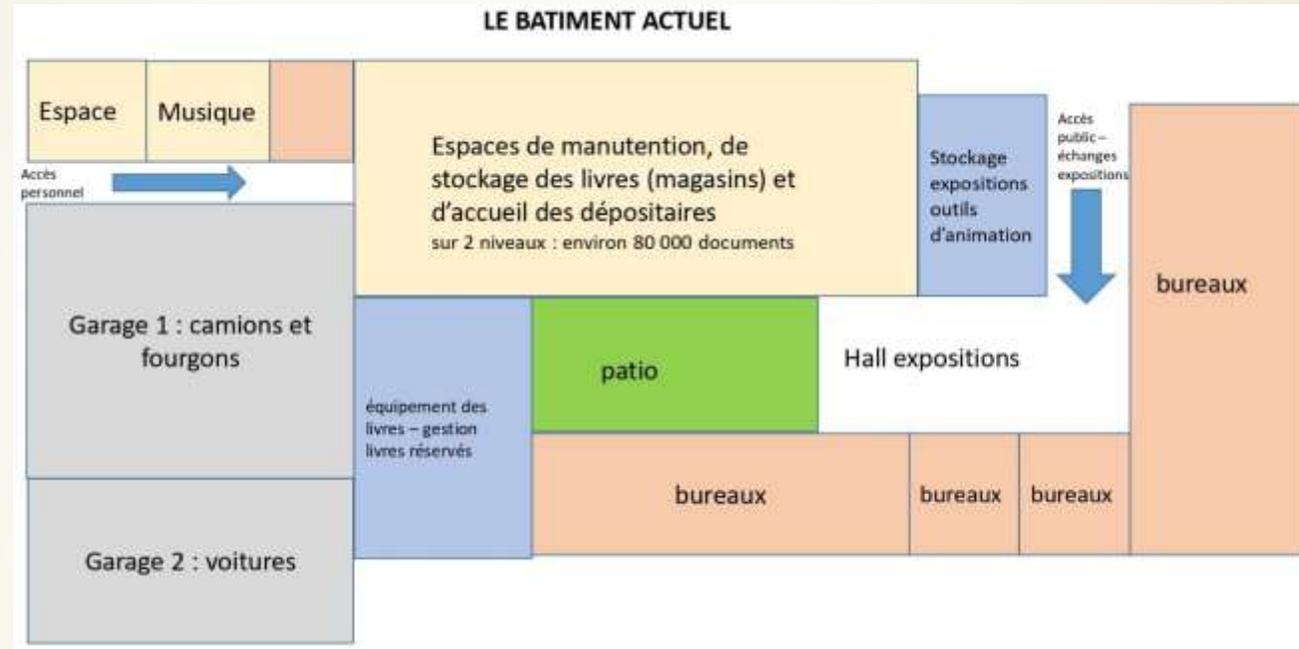
Lot-et-
Garonne

1 réaménagement (600 m²) site central (projet > 2020-2021)

bâtiment : 600 000 € HT / mobilier : 100 000 € HT / informatique : 10 000 € HT

Département : 50 à 60 % / Etat : 40 à 50 %

aménagement
> centrale



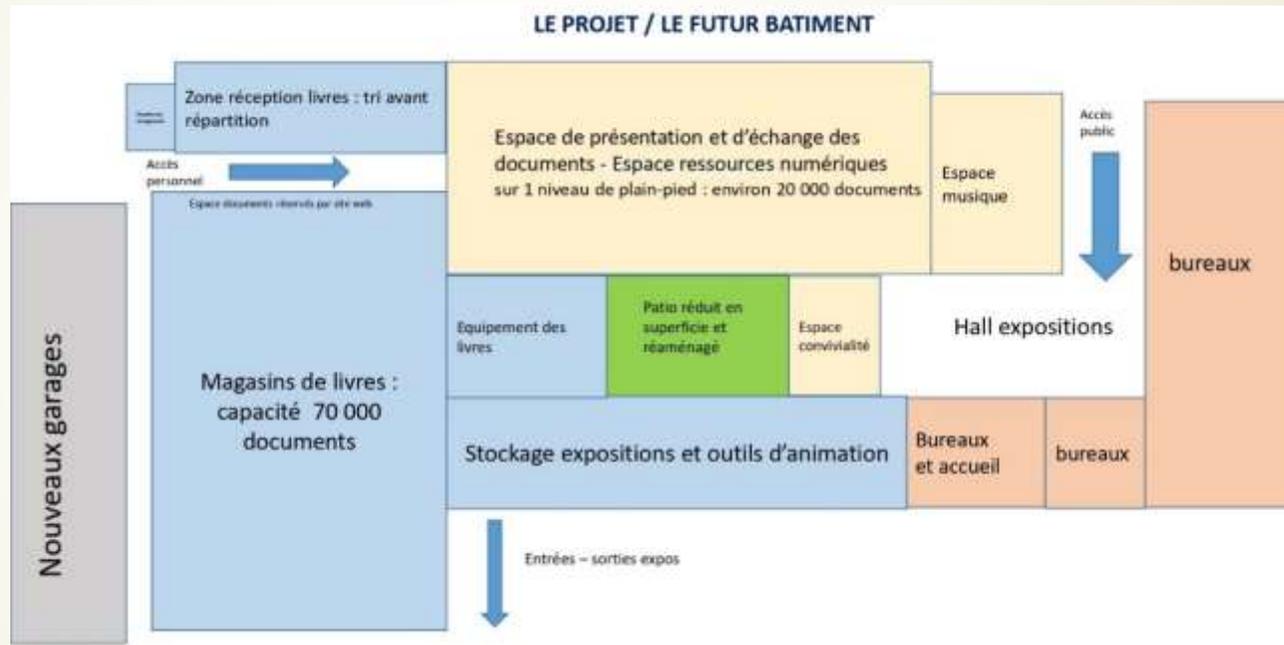
> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

- Il s'agit d'adapter les locaux aux nouveaux usages : arrêt complet des dessertes par bibliobus et accueil quasi généralisé des dépositaires dans les locaux de la MD 47 pour effectuer les échanges de documents.
- Le bâtiment actuel, construit en 1972, dispose de surfaces de garages importantes liées à la présence de plusieurs bibliobus et des magasins inadaptés aux échanges sur place puisque prévus initialement pour du stockage de livre : espaces de circulation très étroits, éclairages naturels et artificiels médiocres, rayonnages austères, utilisation d'étagères posées à trop grande hauteur ou trop près du sol, impossibilité de varier les présentations pour valoriser les collections (bacs, présentation de face...).
- L'objectif est de créer des espaces d'accueil et d'échange plus fonctionnels et plus agréables, tant pour les bibliothécaires du réseau que pour le personnel de la MD 47.

47

Lot-et-Garonne

- Il est aussi prévu de profiter de ces réaménagements pour stocker les outils d'animation dans de meilleures conditions et pour améliorer l'espace dédié à la présentation de ces outils.
- La rénovation d'une partie des locaux a également pour objectif de promouvoir les ressources numériques disponibles (livres, presse, films...) encore largement sous-exploitées en prévoyant des espaces de présentation : PC, tablettes, écran mural, bornes...
- Ces réaménagements, en rationalisant le circuit du document au sein du bâtiment, vont permettre une circulation plus fluide des collections et une plus grande réactivité dans leur mise à disposition. Ils doivent aussi contribuer à limiter les tâches répétitives de maintenance.



> principes programmatiques constitutifs du projet

- Améliorer les conditions d'accueil des dépositaires et d'échange des documents en créant un espaces convivial et en rapprochant, dans des lieux rénovés et réaménagés, les collections de livres, les CD, les expositions et outils d'animation, les ressources numériques.
- Rationaliser le circuit interne du document pour gagner en fluidité, rapidité, réactivité, efficacité. Cette rationalisation concerne toutes les phases (achat et réception, traitement technique, équipement, prêt - retour), tous les supports, tous les services (échanges sur place, livres réservés sur catalogue en ligne, sélections de la MD 47, etc...).

47

Lot-et-
Garonne

descriptif >

- Regrouper les agents administratifs pour améliorer l'accueil (physique, téléphonique, en ligne) et favoriser le travail collectif et la polyvalence.
- Regrouper les agents techniques (chauffeurs-magasiniers) pour améliorer l'organisation générale, favoriser le travail collectif, les échanges, la prise de décision rapide sur l'affectation des documents.
- Regrouper les bibliothécaires pour favoriser les échanges, le partage, des relations de travail plus fluides, moins cloisonnées.

- Dépose des étagères des magasins actuels (niveaux 0 et +1) ;
- Transformation des garages actuels en magasins de stockage des collections (environ 70 000 documents) ; Création de nouveaux garages sur le parking actuel et aménagement de nouvelles places de parking sur le foncier disponible ;
- Rénovation des magasins actuels : un seul niveau de plain-pied au lieu de deux niveaux, remplacement des huisseries, nouveaux plafonds, nouveaux accès, nouveau sol, nouveaux équipements électriques et informatiques...
- Installation dans les magasins actuels rénovés d'un espace de présentation et d'échanges de livres (environ 20 000 volumes) avec mobilier de type bibliothèque municipale ou librairie : étagères plus basses, présentation des livres de face, nombreux bacs, tables... et création d'un espace dédié à la valorisation des ressources numériques : poste informatique, tablettes, projection murale ;
- Installation dans une partie de l'actuel patio donnant sur les magasins d'un espace convivial d'accueil des dépositaires ;
- Rénovation du hall pour améliorer l'accueil et la qualité de l'espace de présentation des outils d'animation et expositions ;
- Installation dans l'actuelle pièce de stockage des expositions (proche de l'entrée principale) de l'espace musique – CD, actuellement située à l'autre bout du bâtiment (à proximité des garages) ;
- Déménagement des expositions et outils d'animation dans une grande pièce désormais disponible ;
- Rénovation de certains bureaux ;
- Création dans l'actuel espace discothèque (proche des futurs magasins et des garages actuels) d'une zone de transit, zone « sas – tampon » qui a vocation à traiter l'ensemble des flux de documents (départs et retours) ;
- Création à l'entrée de la zone « sas – tampon » d'un espace de chargement – déchargement avec un équipement réduisant les tâches répétitives de manutention.

Démarche
environnementale

- Isolation thermique d'une partie importante du bâtiment intégrée aux travaux dont les garages actuels qui vont devenir des magasins.
- Redimensionnement de la chaudière en conséquence (actuellement surdimensionnée pour faire face à une énorme déperdition de chaleur faute d'isolation correcte) et, par conséquent, consommation de gaz mieux maîtrisée.
- Rénovation d'une partie importante de l'éclairage : remplacement d'ampoules classiques et de lampes au néon par des solutions led.
- Désamiantage de certaines zones (bâtiment conçu et construit au début des années 1970).

54

Meurthe-et-
Moselle

**1 restructuration (730 m² sur 1 400 m²)
+ extension (250 m²) > 2017**

**bâtiment : 2 327 000 € TTC
/ mobilier : 60 000 € TTC**

**Département : 60 %
Etat : 40 %
(50% de la dépense éligible)**



**extension,
aménagement
> centrale**

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

Restructuration, extension et mise en accessibilité du bâtiment la Médiathèque de Meurthe et Moselle.

L'opération, qui porte sur 730 m² vise à restructurer et étendre le bâtiment existant et comprend : la construction d'une extension de plain-pied, la rénovation complète (hors magasin et garage) et la mise aux normes du bâtiment existant.

- améliorer la qualité et l'accessibilité des services proposés,
- développer un centre de ressources pour les 150 bibliothèques et médiathèques de Meurthe-et-Moselle,
- répondre aux problèmes d'accessibilité.

Le bâtiment date de 1976, issu d'une collaboration d'architectes locaux de renom (Michel et Jean-Luc ANDRE, Claude PROUVE) présentait de belles qualités architecturales, mais avait le défaut de son époque : il est très énergivore. Son aspect typique de l'époque avec une toiture en caissons est conservé. La structure poteau-poutre permet une grande liberté d'action et un découloignement.

Le bâtiment est devenu inadapté aux nouvelles missions de la MMM : espaces saturés, éclatés et peu fonctionnels, absence d'espace de réunion, pas de salle de formation. Exemple : l'ancien logement de fonction du gardien transformé en bureaux et espace de prêt de DVD.

54

Meurthe-et-
Moselle

La Médiathèque de Meurthe-et-Moselle est positionnée comme un centre de ressources départemental par son offre en documents, en formation, en conseil et en animation culturelle. Il s'agira du principal lieu d'accueil des bibliothèques de Meurthe-et-Moselle. L'accueil de plus de 60 bibliothèques est prévu. Outre l'offre de documents multi-supports, les utilisateurs (professionnels et les bénévoles du réseau, partenaires lecture publique, services du CD 54) y trouveront un lieu privilégié de rencontres, de formation, d'échanges et de services. Le centre de ressource sera un modèle de bibliothèque pour les bibliothèques partenaires de notre réseau et une vitrine pour l'organisation, les pratiques, le mobilier et la valorisation des documents. C'est le cabinet Studiolada, à Nancy, dont les architectes sont Xavier Géant et Benoit Sindt, qui a été retenu à l'issue d'un jury de sélection. La qualité du projet de cette jeune équipe d'architectes a été soulignée par le comité de pilotage sur ses différents aspects : qualité architecturale, classement énergétique, respect des conditions de travail.

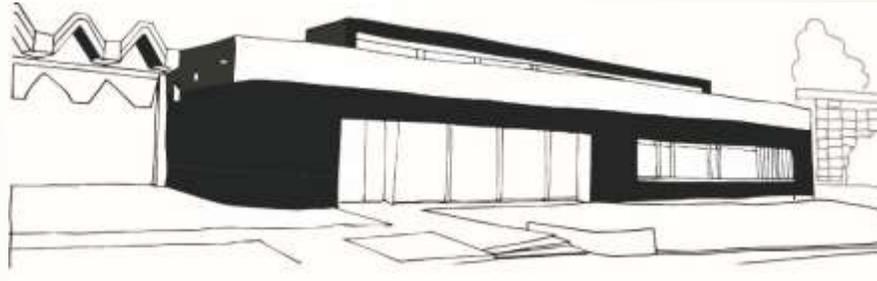


54

Meurthe-et-
Moselle

principes programmatiques constitutifs du projet

- augmentation des surfaces supplémentaires de 250 m²,
- amélioration des performances thermiques,
- respect des conditions de travail : l'espace des acquéreurs (12 postes de travail) a été retravaillé plusieurs fois par les architectes pour aboutir à une configuration type open space, mais qui ménage plus d'intimité tout en préservant la possibilité de travailler en binôme. Plusieurs salles de réunions permettent de se réunir en petit groupe et de s'isoler si besoin,
- le circuit du document est optimisé et les liens organisationnels entre les espaces respectés,
- proposer aux partenaires un lieu vitrine et modèle moderne de ce qu'une bibliothèque se doit de proposer aujourd'hui,
- l'accessibilité PMR : l'entrée, l'accueil et une salle de formation sont au niveau de la cour, permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite. L'accessibilité PMR est assurée pour le reste du bâtiment et notamment pour la salle de consultation des ouvrages par un plan incliné (située entre la partie avant actuelle et l'extension avant). Des sanitaires handicapés sont également prévus,



- l'amélioration des performances thermiques : une chaudière de maison individuelle, une isolation optimale,
- le comportement thermique du bâtiment est proche d'un bâtiment passif. Du fait de nouvelles façades et fenêtre, nous disposerons d'une très haute isolation. En comparaison avec l'ancien bâtiment nous consommons 10 fois moins d'énergie,
- le bâtiment était non isolé. L'amélioration des performances énergétiques et du confort thermique a nécessité une intervention sur l'enveloppe des bâtiments existants (isolation, menuiseries extérieures) et la ventilation. Ces isolations constituent un véritable manteau permettant la réduction de la consommation énergétique de 90% par rapport à la situation actuelle. Des stores, des ouvertures partielles et une ventilation devraient permettre de réguler la température (baisse des températures la nuit et limitation de jour) en période d'été sans avoir recours à une climatisation. Une information a été formalisée et diffusée au personnel sur l'utilisation de ces installations pour une optimisation de leurs effets.

Démarche
environnementale

56

Morbihan

1 réaménagement, 2020

bâtiment : 500 000 € HT / mobilier : 120 000 € HT / étanchéité : 120 000 € HT

Département : 100 %

Aménagement
> centrale

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

Un projet initial de nouveau bâtiment pour la médiathèque du Morbihan - devant intégrer le programme d'extension des Archives départementales - ayant échoué, il a été décidé de rafraîchir et adapter l'équipement datant de 1967.

plan avant
travaux



56

Morbihan

principes programmatiques constitutifs du projet

- adapter et agrandir la salle de formation (renforcement des câblages informatiques et de l'accès wifi, insonorisation des revêtements, possibilité d'accueillir 25 participants, remplacement du mobilier),
- création d'un studio de création de « pastilles vidéo » destinées à illustrer les missions de la MDM, de former les bibliothécaires du réseau, de mettre en images animées les formations, les ouvertures de médiathèques, les nouveaux services proposés, les coups de coeur...
- regroupement des collections livres, CD, DVD...dans les magasins qui vont être agrandis, remis à neuf, ouverts sur le patio intérieur, et repositionnées sur du mobilier entièrement renouvelé,
- mettre en accessibilité le bâtiment en aménageant une entrée sécurisée avec un monte –personne,
- reconfiguration de l'accueil et de bureaux, de la cafétéria.

Projet >

Démarche
environnementale

- désamiantage de certaines parties, isolation du toit terrasse.
- réhabilitation et mise aux normes d'un bâtiment existant.



57

Moselle

aménagement-installation d'1 relai territorial, (projet > 2021) > 350 m² su

bâtiment : 350 000 € HT / mobilier : 70 000 € HT

Département : 95 % / Commune de Dieuze : 5 %

aménagement
> antenne

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

La Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques (DLPB) du Département de la Moselle propose des services territorialisés aux 153 bibliothèques du réseau grâce aux relais de 4 pôles départementaux, compétents dans 5 bassins de lecture. Dans un souci d'équité territoriale, le Département œuvre à l'ouverture du cinquième pôle dans le bassin qui en était jusque-là dépourvu, à savoir celui du territoire de Sarrebourg-Château-Salins. Ce bassin est constitué de 25 bibliothèques. Le pôle, qui devrait ouvrir ses portes en 2021, sera situé dans la commune de Dieuze.

Le projet de créer ce pôle est ancien, mais c'est seulement une opportunité immobilière qui l'a rendu possible. La Commune de Dieuze a en effet proposé au Département de lui céder un bâtiment (estimé à 115 000 € par France Domaine) et le foncier s'y rapportant, à l'euro symbolique.

Le bâtiment, ancienne habitation militaire, est constitué de 350 m² sur 4 niveaux, et est divisé de 2 logements mitoyens. Le rez-de-chaussée d'un des deux logements (soit environ 70 m²) sera réservé aux permanences de la Direction de la Solidarité du Département et ne pourra donc pas être utilisé par la DLPB.

Le pôle sera exclusivement ouvert et destiné aux 25 bibliothèques du territoire de Sarrebourg Château-Salins. Il mettra à leur disposition un fonds de 15 000 ouvrages, grâce auquel elles pourront renouveler leurs collections. Ce fonds sera distribué entre un espace de choix (115 m²), accessible aux bibliothécaires, et une réserve (75 m²), accessible uniquement aux agents départementaux.

Le bâtiment abritera également les bureaux des agents de la lecture publique, qui auront pour mission d'accueillir les bibliothèques pour le renouvellement de leurs fonds, mais aussi de les conseiller en acquisition de documents, en aménagement des structures, en informatique, en formation, en action culturelle et en développement des publics.

57

Moselle

Si les études du bâtiment en cours le confirment, une salle pourra également accueillir des réunions et des sessions de formations organisées par la DLPB en direction des bibliothèques.

Le bâtiment n'est pas de plain-pied et seule l'installation d'un ascenseur extérieur le rendra fonctionnel (pour le déplacement des personnes à mobilité réduite et pour le transport des documents). Cette installation représente une grande partie du coût des travaux. Les différents espaces sont assez réduits et très cloisonnés. L'aménagement de l'espace de choix devra être particulièrement réfléchi afin d'être attrayant malgré cette contrainte.

principes programmatiques constitutifs du projet

Dans l'attente de la création du futur pôle, les 25 bibliothèques du territoire sont accompagnées par les agents du service du territoire de Sarrebourg-Château-Salins. A cet effet, les agents sont actuellement installés dans un bureau à Dieuze. Concernant le renouvellement de leurs fonds, les bibliothèques se rendent dans des pôles territoriaux en dehors de ce territoire.



Pour les bibliothèques, la présence d'un pôle à Dieuze représentera plusieurs avantages :

- la distance entre les bibliothèques et le futur pôle - qui sera situé au centre du territoire, - sera nettement amoindrie ;
- le service de conseils lors des renouvellements sera plus personnalisé car pris en charge par les référents de territoire du service territorial qui les accompagnent toute l'année dans tous les autres domaines ;
- l'accompagnement sera également de meilleure qualité, car ces renouvellements seront autant d'occasions supplémentaires (en dehors des visites aux bibliothèques) de rencontrer les référents de territoire et d'évoquer les dossiers en cours ;

57

Moselle

- si la possibilité de formations dans ce nouveau pôle se confirme : les bibliothécaires parcourront également moins de distance pour les sessions organisées par la DLPB et seront plus motivés pour y participer.

Pour les agents de la DLPB en général, cette création de pôle sera bénéfique à plusieurs titres également :

- la mission des renouvellements, impliquant accueils, conseils et livraisons 2 à 3 fois par an par bibliothèque ne sera plus réalisée par les agents des 2 autres pôles départementaux, qui n'étaient pas les référents directs des bibliothèques ;

- toutes les missions étant centralisées, cela sera plus facile aux référents de territoire d'assurer au mieux l'accompagnement des bibliothèques ;

- en dehors des renouvellements, les nouveaux locaux permettront également de mieux accueillir les bibliothécaires qu'à ce jour. Ces derniers pourront venir chercher des outils d'animation ou venir en rendez-vous.

Enfin, comme évoqué plus haut, il s'agit, pour la collectivité, d'achever la territorialisation de la lecture publique et d'assurer l'équité du service public dans ce domaine pour tous les territoires et toutes les bibliothèques.

Démarche
environnementale

attention portée sur les économies d'énergie (éclairage LED ; dispositif Certificat d'Economie d'Énergie)

63

Puy-de-Dôme

1 réaménagement, (projet > 2022) > 1 462 m², 1 555 m² su

extension et aménagement > centrale

bâtiment : 3 700 000 € TTC
mobiliier : NC
informatique : NC

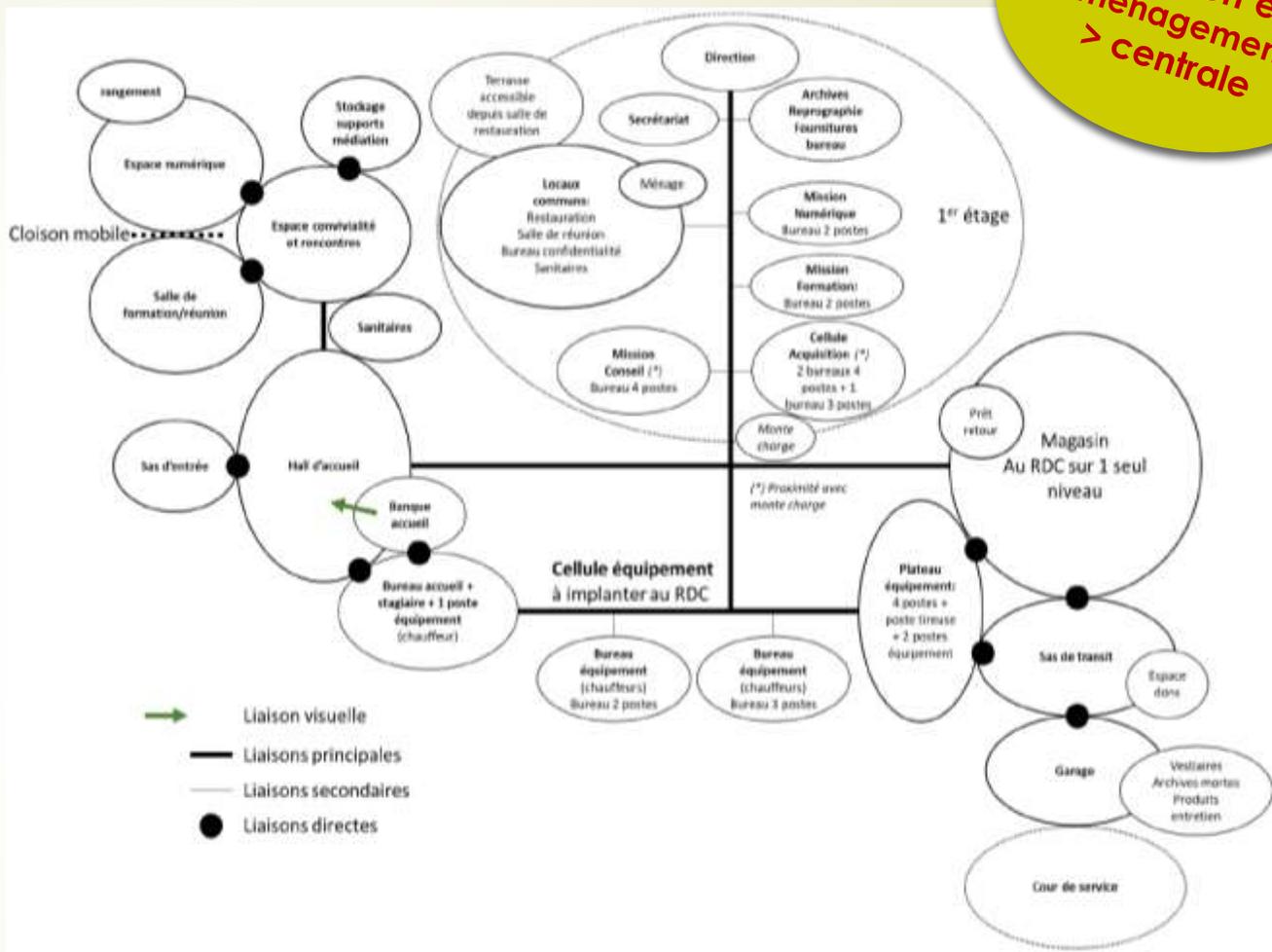
Département : 60 %
Etat : 40 % espérés

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

La MD63 rencontre des difficultés avec ses locaux : une organisation fonctionnelle inadaptée et une qualité des installations médiocre.

Dans le cadre de la modernisation de ses équipements publics, le Conseil Départemental envisage la restructuration globale de la MD63. Le projet s'inscrit dans une double perspective :

- d'une part, il s'agit d'améliorer l'organisation fonctionnelle des espaces qui accueillent les services de la MD63. En effet de nombreux changements ont eu lieu ces dernières années (arrêt des bibliobus, augmentation des formations et accueils sur place pour le prêt de documents aux bibliothécaires du département...),



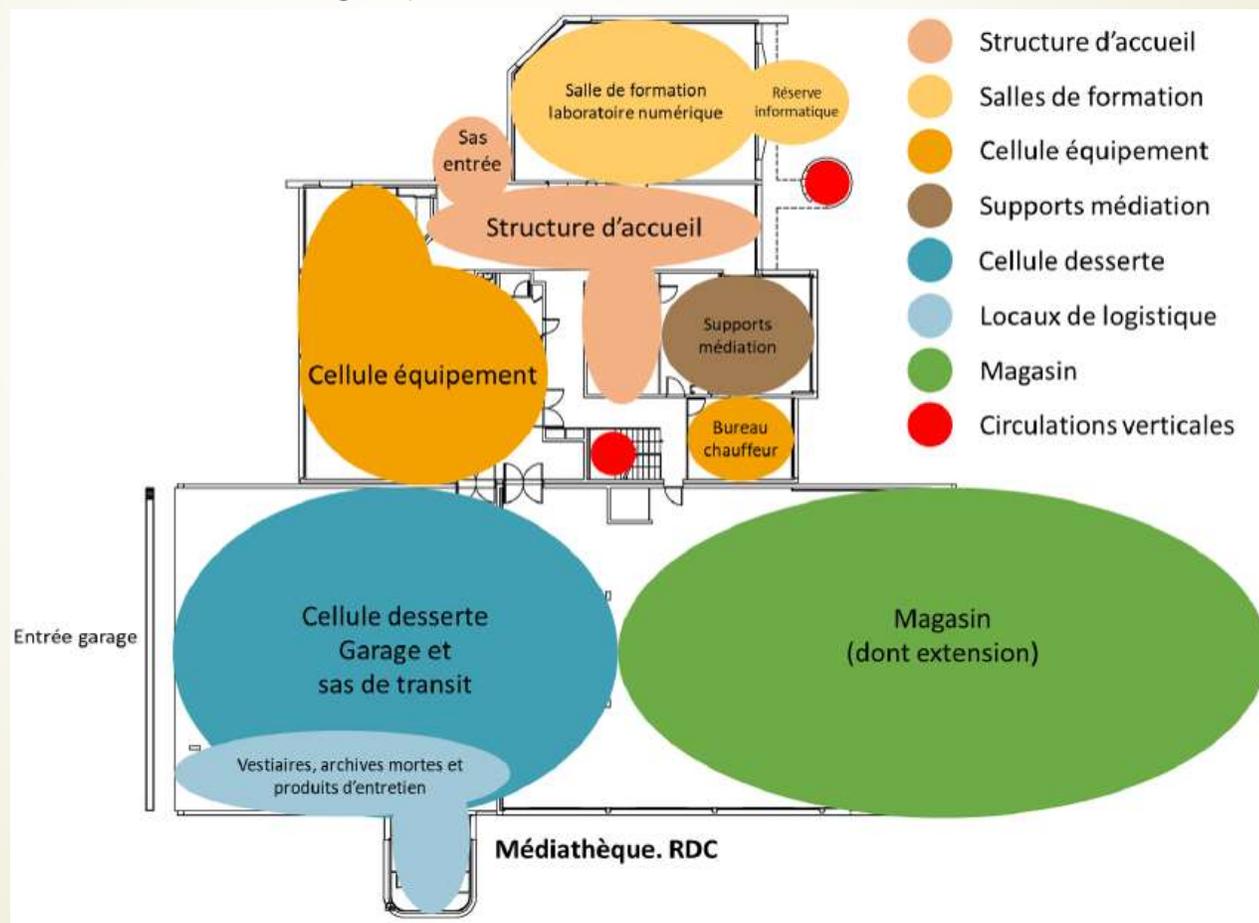
63

Puy-de-Dôme

Cet objectif induit une restructuration des aménagements intérieurs du bâtiment existant. Il devra conduire à une amélioration des conditions d'accueil des bibliothécaires professionnels et bénévoles du département, ainsi que des espaces de travail et de stockage des collections ;

- d'autre part, il s'agit de mettre à niveau les installations existantes : rénovation des locaux (sols, murs, plafonds), mise à niveau ou remplacement des installations techniques (réseau électrique, ventilation, réseau informatique, réseau de distribution et d'évacuation des eaux, ...), mise à niveau du bâtiment par rapport aux normes actuelles (réglementation thermique, réglementation liée à l'accessibilité, ...).

Cet objectif devra permettre d'améliorer les conditions de confort des utilisateurs et du public reçu, ainsi que de réduire le niveau de consommation énergétique du bâtiment.



63

Puy-de-Dôme

Démarche
environnementale

principes programmatiques constitutifs du projet

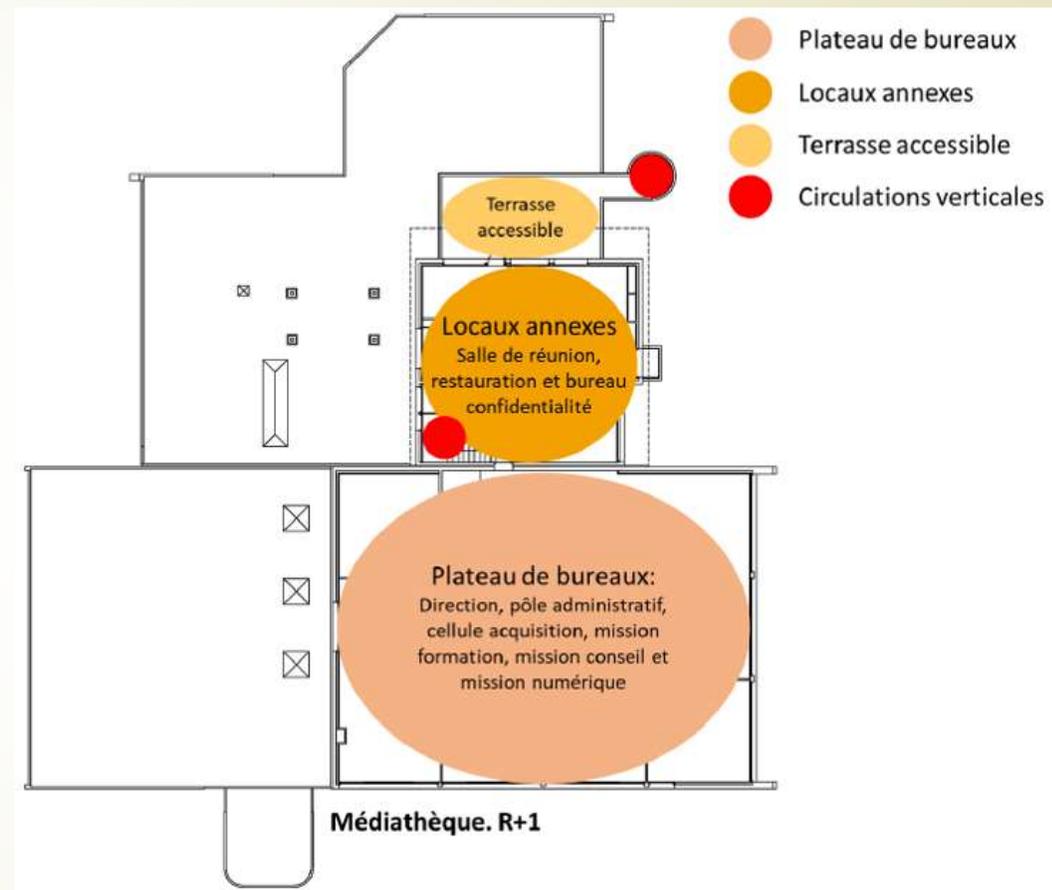
- adapter le bâtiment aux nouvelles fonctionnalités attendues,
- améliorer le confort pour les usagers et les agents (conditions de travail),
- disposer d'un bâtiment peu énergivore intégrant certains éléments de développement durable,
- améliorer l'aspect architectural en lui redonnant une nouvelle identité visuelle.

Dans sa politique en faveur du développement durable, le Département du Puy de Dôme souhaite intégrer une démarche de qualité environnementale (architecture écologique) dans le projet de restructuration de la Médiathèque Départementale.

L'architecture écologique s'applique à construire des bâtiments respectant l'environnement extérieur et répondant à des besoins rationnels de confort et de consommation d'énergie.

Ce double objectif peut être atteint, en premier lieu, par l'application de règles simples de construction bioclimatique, puis en tirant profit des ressources et moyens écologiques à disposition, telles que le sont les énergies renouvelables dans le cas de la consommation d'énergie.

Les principes de base d'une programmation environnementale seront articulés autour de 14 préoccupations. Ces 14 préoccupations sont menées en parallèles et hiérarchisées en fonction des objectifs de chaque projet. Il sera primordial de prendre en compte les spécificités environnementales du nouvel équipement et d'assurer le confort des utilisateurs, des visiteurs et des agents de maintenance.



Commentaires... > afin de convaincre nos élus et la direction des bâtiments de l'utilité de ce projet, une visite a pu être organisée en mai 2018 en Meurthe-et-Moselle (Site central de la MD54 à Laxou). Cette visite a été très intéressante et a accéléré la suite du processus de décision.

69

Rhône

Construction site central, 2019 > 1 324 m² shon

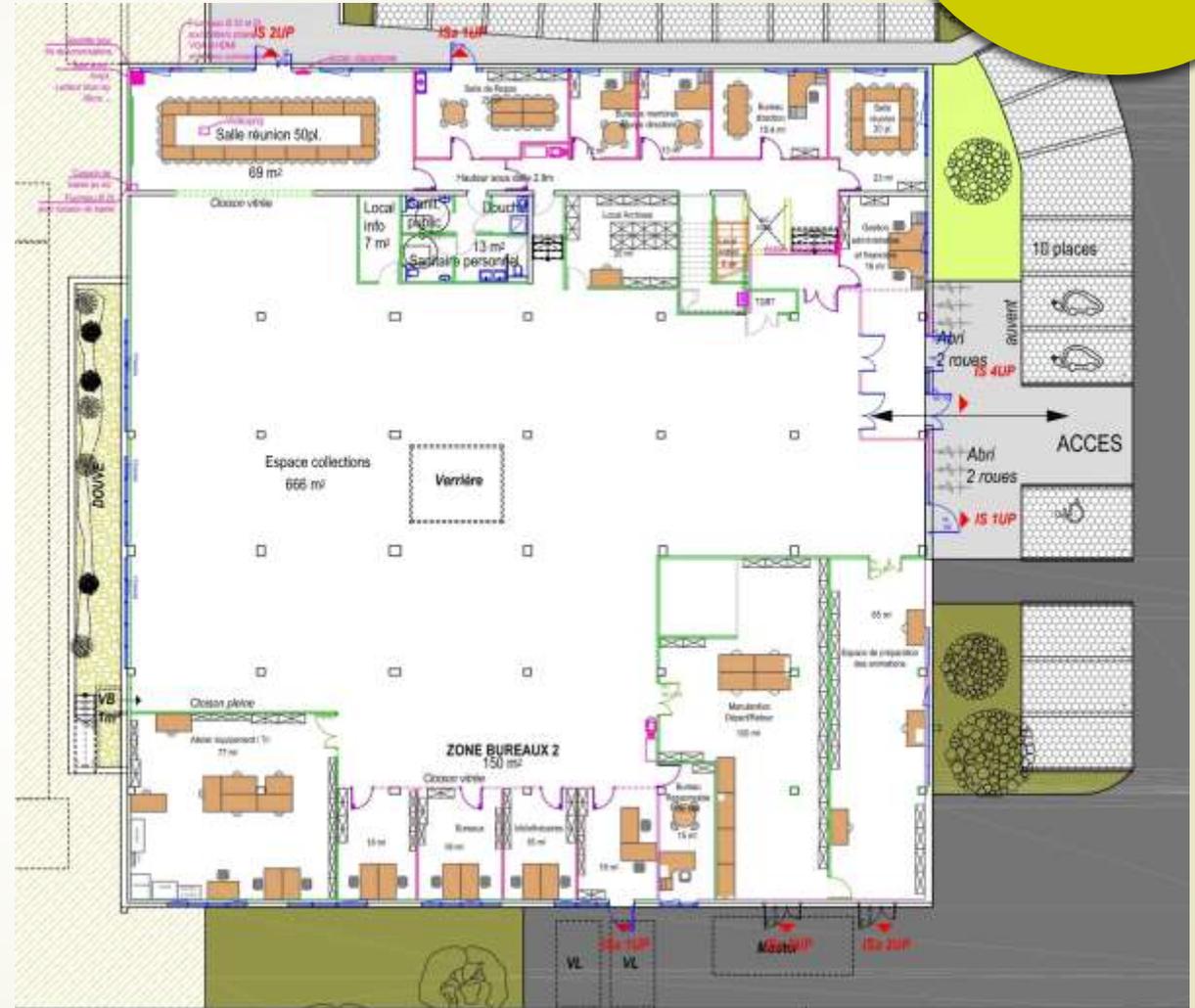
bâtiment : 3 555 000 € HT / mobilier : 289 000 € HT / informatique : 104 000 € HT
/ signalétique : 23 000 € HT

Département : 44 %
Etat : 31 %
Région : 25 %

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

Construction d'un nouveau bâtiment pour la « centrale » inscrit dans SDLP 2008-2012 et dans SDLP 2015 – 2019. L'ancien bâtiment appartenait à l'État et datait de 1967. De plus il était situé complètement à l'est du Département alors que le réseau des bibliothèques du Rhône est majoritairement situé à l'Ouest.

La scission avec la Métropole de Lyon a été un des éléments déclencheurs puisque l'ancien site était situé sur une des plus grosses communes de la Métropole. Une opportunité immobilière s'est dessinée sur l'ouest du Département permettant également de rassembler dans le même bâtiment une Maison du Rhône (services sociaux, PMI, PA PH, MNA ...) et la médiathèque.

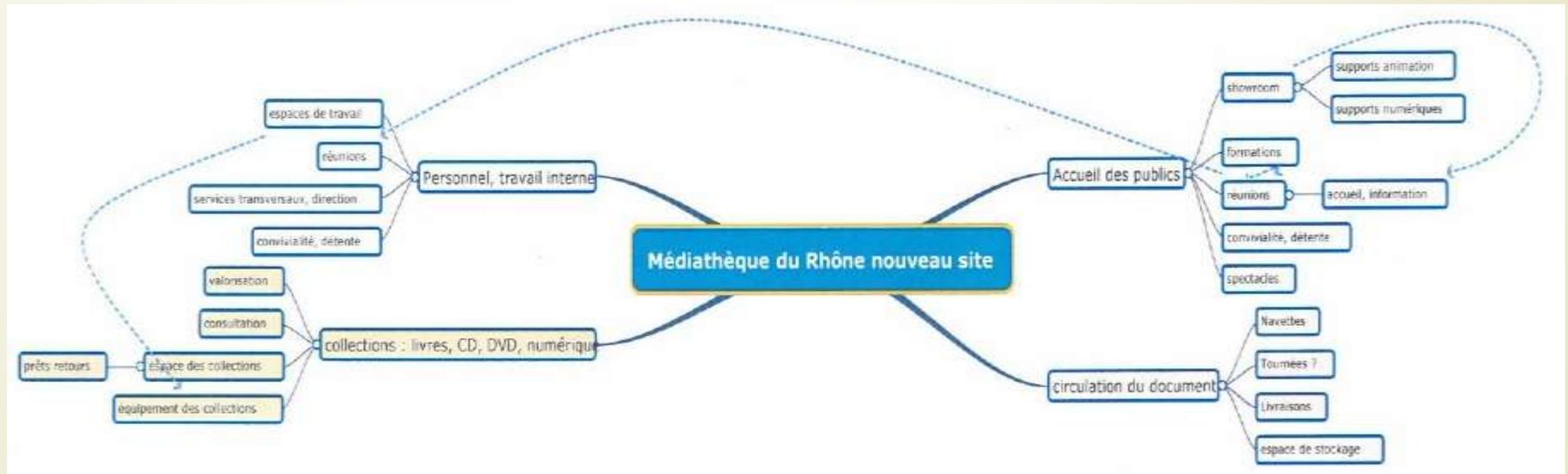


69

Rhône

principes programmatiques constitutifs du projet

- se rapprocher du réseau des bibliothèques du Sud du Rhône : réduire la distance à 50 mn environ maximum 1h,
- augmenter la surface et la fonctionnalité : 1324m² sur 1 seul niveau au lieu de 800 m² sur 3 niveaux sans accessibilité PMR,
- axer le bâtiment sur le numérique : 2 espaces numériques (RN et jeux vidéo) à l'intérieur des collections physiques tous supports confondus,
- accueillir plusieurs formations / réunions en simultanément. Matériel visio-conférence et audio de très grande qualité. Mutualisation de l'espace formation / réunions à différents services du Département,
- être une vitrine pour les élus / équipes du Département ayant un projet de construction / réhabilitation,
- entrer dans une médiathèque et pas dans une administration,
- supprimer le bibliobus aussi sur cette partie du territoire,
- une médiathèque départementale très bien signalée et très visible.



72

Sarthe

restructuration-extension site central, 2019 > 2 053 m² shon

bâtiment : 2 825 875 € HT / mobilier : 232 120 € HT

Département : 60 %

Etat : 40 %

(projet intégré à un CTL)



**restructuration
et extension
> centrale**

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

Le bâtiment d'origine, datant de 1983, nécessitait des travaux importants de rénovation ayant pour objectifs d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et de mettre un terme à diverses dégradations (infiltrations sur les toits terrasse, revêtement extérieur en mauvais état, équipement électrique à remplacer). Au vu du montant déjà conséquent de rénovation de l'existant (remplacement de l'ensemble des huisseries, bardage extérieur, mise aux normes accessibilité), il a été décidé de compléter ce programme initial par un ensemble de travaux plus ambitieux destiné à restructurer entièrement le bâtiment et à optimiser l'utilisation de la parcelle par une extension.

Le simple programme de rénovation n'entrait pas dans les critères d'éligibilité du fonds de concours bibliothèques de la DGD alors qu'avec un investissement certes plus important au départ pour le Conseil départemental, il était possible de mobiliser les crédits Etat sur un programme complet de rénovation/restructuration/extension/réaménagement. L'opération a été inscrite dans le CTL DRAC/Département avec une participation globale de l'Etat qui s'est montée sur l'ensemble de l'opération à 40 %.

Le projet a intégré, outre l'exigence d'une performance globale améliorée de l'établissement, un important volet de restructuration de l'aménagement intérieur, qui a conduit à une révision complète de l'utilisation des espaces, internes et publics. L'ensemble des fonctions ont donc été reventilés à l'intérieur du bâtiment avec l'objectif de proposer des conditions d'accueil améliorées pour le public des bibliothécaires, de meilleures conditions de travail pour les agents et la mise en place de zones logistiques et de stockage inexistantes auparavant.

72

Sarthe

principes programmatiques constitutifs du projet

Le programme de travaux s'établit sur 4 axes majeurs :

1/ valorisation des espaces documentaires dans une optique d'ouverture aux bibliothécaires dans le cadre de renouvellements sur place : révision complète de l'offre documentaire + réaménagement de l'ensemble des espaces dédiés avec acquisition de nouveau mobilier.

2/ amélioration de la fonction logistique dans deux secteurs prioritaires : gestion améliorée du circuit logistique lié aux prêts de documents avec la mise en place de zones dédiés pour le personnel et mise en place d'espace de stockage pour l'ensemble du matériel destiné à être prêté aux bibliothèques en soutien de leurs projets d'action culturelle.

3/ renforcer la qualité de l'accueil du public : proposition d'un nouvel espace accueil, espaces de convivialité et de restauration pour les bibliothécaires, nouvelles salles de formation.

4/ améliorer la performance globale de l'établissement : confort et performance thermique, optimisation de la consommation électrique.



Commentaires... > retard important sur le calendrier initial (doublement du temps de travaux, de 12 à 24 mois) en raison de la détection d'amiante sur des enduits de peinture intérieure ayant conduit à la requalification de certaines opérations en sous-section 4. Surcoût global d'environ 15% par rapport au montant initial prévu.

79

Deux-Sèvres

réaménagement site central + 1 antenne, 2016-2020 > 170 m² + 150 m²

bâtiment + mobilier + véhicules + matériels : 421 452 € HT

Département : 70 %
Etat : 30 %

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

L'évolution des territoires (de 23 à 8 intercommunalités, fusion de plus de 50 communes) a impacté l'organisation des bibliothèques, stimulant leur mise en réseau (30 % fin 2019, 50 % en prévision début 2021). La Médiathèque départementale a donc modifié ses services :

- remplacement de la desserte en médiabus « point par point » par un accueil sur place (+ de choix, + de conseil) assortie d'une hausse de fréquence des « résavettes » (pour accélérer la rotation des documents) ;
- augmentation du temps d'ingénierie pour accompagner l'évolution des bibliothèques (diagnostics, accompagnement réseaux, poldoc concertée, médiation documentaire et numérique)

L'évolution des usages des habitants amène également la MDDS à revoir son offre documentaire et leur desserte :

- profils documentaires de plus en plus personnalisés ;
- politique documentaire concertée (depuis fin 2019) ;
- définition d'une expérimentation en matière d'offre numérique (concertation en cours) ;
- alternative à la desserte dans les dépôts : livraison de sélections ou accompagnement dans la gestion de dons et boîtes à livres. Cette orientation permet notamment une réflexion – qui sera partagée – sur la 2ème vie du document.



aménagement
> centrale et
annexe

79

Deux-Sèvres

Le contexte financier contraint : toutes les collectivités sont confrontées à ce phénomène, qui génère des réflexions sur l'efficacité des services et les recherches en coopération ou mutualisation. C'est aussi pour accompagner cette tendance que la MDDS rénove ses services.



principes programmatiques constitutifs du projet

- **améliorer la qualité de l'offre documentaire de la MDDS**, en offrant un volume de collections 3 fois supérieur à celui d'un médiabus, dans un espace lumineux, aéré et permettant de montrer un mobilier adapté aux bibliothèques publiques ;
- **faciliter une offre hybride de modes de desserte** (accueil sur place, résavettes, livraison de " sélections documentaires constituées en fonction des publics des dépôts) en créant un back office pour les transits de documents échangés ;
- **limiter les temps et risques liés à la manutention**, grâce à la réduction des volumes distribués et à la prise en compte du circuit de préparation et retours des documents (matériels de transport et manutention)

84

Vaucluse

projet d'extension et de réaménagement du site central
(décision de principe : mars 2020) > + 350 à 400 m²

budget : en construction

Département : X %

**Etat (hypothèse de soutien) : 50% HT sur étude préalable : 35% HT sur travaux ;
40% HT sur aménagements intérieurs**

**extension et
aménagement
> centrale**

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

Le projet d'extension du bâtiment de SORGUES s'inscrit dans l'émergence de deux contraintes fortes :

- le développement de l'accueil sur place dans des locaux « à saturation » qui n'ont pas été pensés à l'origine pour ça, donc un bâtiment aujourd'hui inadapté aux usages et fonctionnalités adoptés en novembre 2017 dans le dernier Schéma de développement de la lecture (accueil sur place, développement de navettes de réservations etc.),
- la volonté du Département de fermer l'annexe de Cadenet au sud du Département et qui abrite elle-même un fonds de documents qui, dans cette hypothèse, sera rapatrié sur le site de Sorgues.

Nous n'en sommes encore qu'au début mais on notera dès 2020 :

- le vote en Assemblée d'une décision « de principe » qui devrait déboucher sur une étude préalable menée par un prestataire extérieur. Une étude de faisabilité a d'ores et déjà été menée par la Direction des Bâtiments qui a permis d'évaluer la faisabilité technique d'une extension sur site mais ne permet pas à ce jour de chiffrer précisément le coût du projet. L'aide de l'Etat doit donc permettre de construire un véritable programme.
- la conduite d'un stage en intra sur le désherbage, (8 jours et ½ entre avril et juin), formation de l'ensemble du personnel qui doit permettre de formaliser avec précision une politique de désherbage des collections. Elle sera suivie d'une deuxième session relative aux problématiques de réaménagement de locaux dans le cadre de la définition de nouvelles fonctionnalités.

Ce projet d'extension et de réaménagement mise sur la participation de toute l'équipe à sa conception et sa mise en œuvre. Il doit permettre une montée en compétence de tous et s'appuyer sur une véritable co-construction. Il a en outre vocation à servir de référence modélisable pour les bibliothèques du territoire.

87

Haute-Vienne

aménagement
> centrale

projet de réaménagement site central > 1 341 m²
>> lancement étude 2020, objectif 2022

budget / bâtiment-mobilier-informatique : en construction
dans le cadre de l'étude en cours

> Département : 50 % à 60 % / Etat : 40% à 50% espéré

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

Etablissement de conception ancienne (1985).

Locaux inadaptés aux missions actuelles : accueil des partenaires pour leurs échanges sur le site de la BDHV, aucun espace pour le stockage et la présentation des outils d'animation, pas de postes informatiques accessibles dans les magasins et pas d'espace de convivialité prévu pour les partenaires. Création d'un espace de co working envisagée pour les partenaires du réseau.

Amélioration indispensable des conditions de travail du personnel : notamment les zones de manutention et d'accueil du public

90

Territoire-de-
Belfort

projet de construction du site central (phase étude de faisabilité) > 1 500 m² su

budget : en construction

construction
> centrale

> raisons ayant conduit la nécessité d'engager ce projet

- bâtiment existant trop petit, quelque peu vétuste, sans espace de stockage ni d'accueil dédiés et ne répondant plus aux nouveaux usages en bibliothèque ;
- innover en termes de services et d'action culturelle ;
- mutualiser les services de la Médiathèque départementale et des Archives départementales dont les locaux actuels arrivent à saturation ;
- valorisation du patrimoine documentaire et architectural de la collectivité.

> principes programmatiques constitutifs du projet

- donner à l'équipe le confort de travail qui correspond aujourd'hui à l'extension de ses missions et à son souci d'efficacité dans sa politique d'aménagement du territoire ;
- Prendre en compte les besoins d'espaces et de conditions de conservation des documents pour les 20 ans à venir ;
- faire apparaître la MDTB de façon beaucoup plus visible qu'auparavant comme un acteur incontournable de la politique culturelle locale et régionale ;
- créer, via les nouveaux magasins une bibliothèque modèle au rôle pédagogique : les collections doivent servir de modèle d'organisation aux médiathèques et procurer un accueil agréable, un lieu de discussion et de présentation. La notion d'exemplarité prime, liée au rôle pédagogique du service. L'organisation des ressources serait donc celle d'une médiathèque municipale.



2020